



Communiqué de presse

le 31 août 2016

L'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC) lauréate de l'édition 2016 de « La France s'engage »

L'Association Nationale des Groupements de Créateurs (ANGC) est fière d'annoncer qu'elle a obtenu le label « La France s'engage », démontrant ainsi l'utilité sociale de son activité et l'originalité de la solution qu'elle propose pour lutter contre le chômage des jeunes.

Dans un contexte où 2 millions de jeunes sont sans emploi, sans formation et sans diplôme, « La France s'engage » a reconnu l'intérêt de la démarche de l'Association Nationale des Groupements de Créateurs en faveur de l'insertion des jeunes et de leur capacité à entreprendre, en la nommant lauréate de cette édition.

Olivier Faure, Président de l'ANGC et député de la Seine-et-Marne, s'est félicité de l'obtention de ce label, une reconnaissance selon lui « *vis-à-vis de l'accompagnement innovant et efficace proposé par les Groupements de Créateurs, qui permettent aux jeunes de révéler leur créativité, leurs rêves, leurs talents, et de construire un projet professionnel solide, qui a du sens* ».

« *Nous nous réjouissons de cette annonce qui confirme l'importance et l'utilité de notre action pour l'insertion professionnelle des jeunes et leur capacité à prendre en main leur avenir. Le soutien de « La France s'engage » va nous permettre de doubler le nombre de nos implantations sur le territoire national, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, pour passer de 15 à 30 Groupements de Créateurs d'ici 2019* », a indiqué Didier Dugast, Directeur de l'ANGC.

À propos des Groupements de Créateurs

Nombreux sont les jeunes qui portent en eux des capacités et des idées de projet, mais un manque de confiance, de connaissances et de réseau les empêchent de préciser ou de mettre en œuvre leur projet.

Les Groupements de Créateurs interviennent justement auprès d'eux en leur proposant un accompagnement fondé sur leurs motivations, dont l'objectif est de leur permettre de devenir acteurs de leur projet, et plus largement, de leur avenir.

Les Groupements de Créateurs proposent un parcours en deux étapes : une étape d'émergence pour passer de l'idée au projet, puis une étape de formation à la gestion d'entreprise accessible aux jeunes non-bacheliers, le Diplôme d'Université de Créateurs d'Activité (DUCA).

En 2015, les 15 Groupements de Créateurs en activité ont accompagné 900 demandeurs d'emploi à l'émergence de leurs projets, dont 140 ont ensuite suivi la formation DUCA. Les résultats des Groupements de Créateurs témoignent de l'efficacité de leur action : 1 an après leur parcours, 65% des demandeurs d'emploi ont trouvé un emploi, créé leur entreprise ou repris un parcours de formation qualifiante.

Ce projet est également soutenu par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et inclusion" 2014-2020 et au titre du "Programme d'Investissements d'Avenir" lancé par l'État.

À propos de la France s'engage

Label qui récompense les projets les plus innovants au service de la société, « La France s'engage » est une initiative lancée par le Président de la République en 2014, et portée par Patrick Kanner, Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en charge de la Vie associative, afin d'accompagner et de soutenir des projets innovants et d'intérêt général.

Contact presse :

Little Wing : Ziad Gebran - +33 1.44.18.73. 21 ou + 33 6.86.05.47.57 - ziadgebbran@littlewing.fr

ANGC : Cécile Campy - + 33 1 64 13 82 79 / + 33 6 28 41 14 34 - cecilecampy.angc@gmail.com